



Suisse romande

Vereinigung amtlicher Pilzkontrollorgane der Schweiz
Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons
Associazione svizzera degli organi ufficiali di controllo dei funghi

www.vapko.ch

COURS DE FORMATION VAPKO 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

Avant de remplir ce bulletin, prière de lire attentivement le document « Conditions générales de participation aux cours de formation VAPKO ».

Bulletin à retourner le plus rapidement possible, mais au plus tard pour le 1er août 2025, à
Secrétariat VAPKO, p. a. Patrik Wuillemin, Route du Montéliza 74, 1806 St-Légier
mais de préférence par courriel à l'adresse secretariat@vapko.ch.

Le paiement doit impérativement être effectué avant le 31 août 2025, auprès de la
Banque Raiffeisen Coffrane – Compte n° 2024005191
En faveur de VAPKO Suisse romande (mention obligatoire)
p/a Suzan SAFARIKOVA, rue des Chavannes 45, 2016 Cortaillod
C.C.P. n° 20-6586-6
N° IBAN : CH71 8080 8002 0240 0519 1
N° BIC / SWIFT : RAIFCH22

Merci d'écrire lisiblement (caractères d'imprimerie)

participera au cours de formation qui se déroulera à Leysin du lundi 6 au vendredi 10 octobre 2025.

NOM : _____ Prénom : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

NPA, Localité : _____

☎ privé : _____ Portable : _____

Courriel privé : _____

Courriel prof. : _____

La personne susmentionnée pratique une activité dans le cadre du contrôle officiel et/ou se prépare en vue de l'examen d'expert(e) en champignons VAPKO pour le compte de la commune ou du groupement de communes ou du district de _____, membre de la VAPKO.

La personne susmentionnée fait partie de la société mycologique de _____, membre de la VAPKO.

1. COURS ET LOGEMENT

Marquer d'une croix ☒ les rubriques concernées.

MEMBRES VAPKO			
<input type="checkbox"/>	Expert(e) pratiquant une activité dans le cadre du contrôle officiel pour le compte d'une administration membre de la VAPKO.		
<input type="checkbox"/>	Personne en formation pour le compte d'une administration membre de la VAPKO.		
<input type="checkbox"/>	Membre libre ou honoraire de la VAPKO.		
<input type="checkbox"/>	Membre individuel de la VAPKO		
<input type="checkbox"/>	Personne faisant partie d'une société de mycologie membre de la VAPKO.		
<input type="checkbox"/>	SANS logement, AVEC repas de midi	CHF	650.-*
<input type="checkbox"/>	Logement en chambre double , pension complète	CHF	800.-*
<input type="checkbox"/>	Logement en chambre individuelle , pension complète	CHF	1'050.-*

* Supplément de CHF 50.- à rajouter pour le cours d'initiation, correspondant au support de cours obligatoire

NON-MEMBRES VAPKO			
<input type="checkbox"/>	Expert(e) pratiquant une activité dans le cadre du contrôle officiel pour le compte d'une administration NON-membre de la VAPKO.		
<input type="checkbox"/>	Expert(e) VAPKO ne pratiquant pas d'activité de contrôle, NON-membre libre ou honoraire de la VAPKO.		
<input type="checkbox"/>	Mycologue ou personne intéressée NON-membre de la VAPKO.		
<input type="checkbox"/>	SANS logement, AVEC repas de midi	CHF	750.-*
<input type="checkbox"/>	Logement en chambre double , pension complète	CHF	950.-*
<input type="checkbox"/>	Logement en chambre individuelle , pension complète	CHF	1'200.-*

* Supplément de CHF 50.- à rajouter pour le cours d'initiation, correspondant au support de cours obligatoire

PRÉSENCE D'UN CHIEN	
<input type="checkbox"/>	Les animaux de compagnie sont acceptés par l'hôtel moyennant une taxe de CHF 10.- par jour et par animal. Par contre, hormis les couples, les personnes désirant participer au cours avec leur animal de compagnie, ne peuvent s'inscrire qu'en chambre individuelle.

EXAMEN D'EXPERT(E) EN CHAMPIGNONS VAPKO			
ATTENTION ! Pour pouvoir s'inscrire au cours « Examens », les candidats doivent avoir préalablement suivis TOUS les cours obligatoires.			
L'inscription à l'examen doit impérativement être faite en même temps que l'inscription au cours.			
<input type="checkbox"/>	Taxe d'inscription	CHF	200.-

COURS D'INTERVENANT EN MILIEU HOSPITALIER AVEC EXAMEN			
<input type="checkbox"/>	Logement en chambre double , pension complète	CHF	300.-
<input type="checkbox"/>	Logement en chambre individuelle , pension complète	CHF	350.-

COURS DE RAFRAÎCHISSEMENT DES CONNAISSANCES (uniquement pour les expert(e)s ayant déjà suivi ce cours – sans support de cours)			
<input type="checkbox"/>	Logement en chambre double , pension complète	CHF	100.-
<input type="checkbox"/>	Logement en chambre individuelle , pension complète	CHF	150.-

MONTANT TOTAL		Laisser libre
----------------------	--	---------------



Les personnes désirant arriver la veille du cours ou prolonger leur séjour doivent s'annoncer directement auprès de l'hôtelier et bénéficient des tarifs suivants :

- Chambre double avec petit déjeuner CHF 75.- par personne
- Chambre individuelle avec petit déjeuner CHF 105.- par personne

2. NIVEAU DE FORMATION DÉSIRÉ

Marquer d'une croix le niveau de formation désiré en vous référant aux indications données dans le document « Conditions générales de participation aux cours de formation VAPKO, sous la rubrique « Cours ». En cas de doutes, vous pouvez prendre contact avec M. Philippe GAILLARD – directeur de cours (+41 79 599 60 64).

Cours	Formateurs/trices
<input type="checkbox"/> INITIATION **	Mme Sandrine RUDIN et Gaëlle MONNAT
<input type="checkbox"/> PERFECTIONNEMENT **	Mmes Frédérique CLERC / Véronique LYON
<input type="checkbox"/> PRÉPARATION EXAMENS	Félicien CORBAT
<input type="checkbox"/> FORMATION CONTINUE (3 classes) ***	MM. François MARET, Pierre-Alain LAPAIRE et Marc-André NEUHAUS
<input type="checkbox"/> EXAMEN	MM. Claude BOUJON et Christophe FLOREY
<input type="checkbox"/> MICROSCOPIE	M. Yves DELAMADELEINE

** La répartition entre niveau 1 et 2 se fera à l'issue du test d'évaluation le premier jour du cours

*** Uniquement pour les participants du cours Perfectionnement niveau 2 qui ne désirent pas s'inscrire à la classe examen

3. QUESTION SUBSIDIAIRE

Pour les participants n'étant pas encore expert VAPKO :

Avez-vous le désir et l'intention de devenir expert en champignons VAPKO ?

- oui
- non
- ne sait pas encore

4. DÉSIRS PARTICULIERS

Il en sera tenu compte dans la mesure du possible. Pour des raisons d'organisation et d'équité, et hormis pour des raisons exceptionnelles, les désirs tels que « chambre n° xy » ou « chambre avec balcon au sud », etc., ne seront pas prises en considération.

Les personnes souffrant d'allergies ou d'intolérances sont priées de prendre contact avec l'hôtelier avant le début du cours.

<input type="checkbox"/> Chambre double avec
<input type="checkbox"/> Chambre avec <input type="checkbox"/> baignoire ou <input type="checkbox"/> douche (dans la mesure des disponibilités)
<input type="checkbox"/> Repas du mercredi soir : <input type="checkbox"/> raclette ou <input type="checkbox"/> autre
<input type="checkbox"/> Cours « Formation continue » avec
<input type="checkbox"/> Arrivée le dimanche dès 17h00, supplément de CHF 150.-
<input type="checkbox"/> Autres (précisez) :

ATTENTION ! Votre inscription ne sera prise en considération qu'une fois le paiement effectué !

Par sa signature, le soussigné déclare avoir lu les « Conditions générales de participation aux cours de formation VAPKO » et les accepter.

Lieu, date : _____

Signature :

